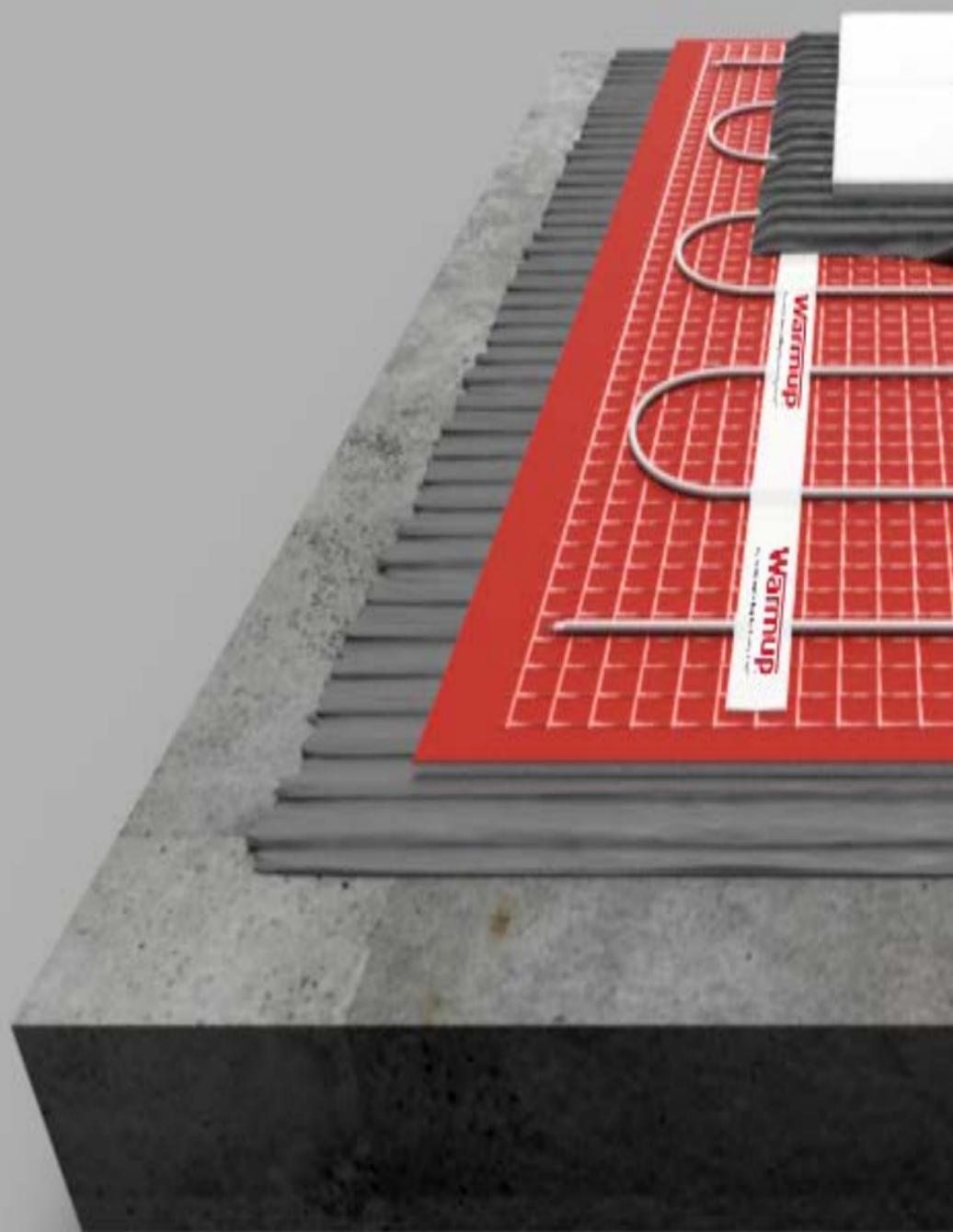


Warmup Ultralight

Manuel d'installation



Assistance technique
0805 101 449
www.warmupfrance.fr

Warmup

Installation



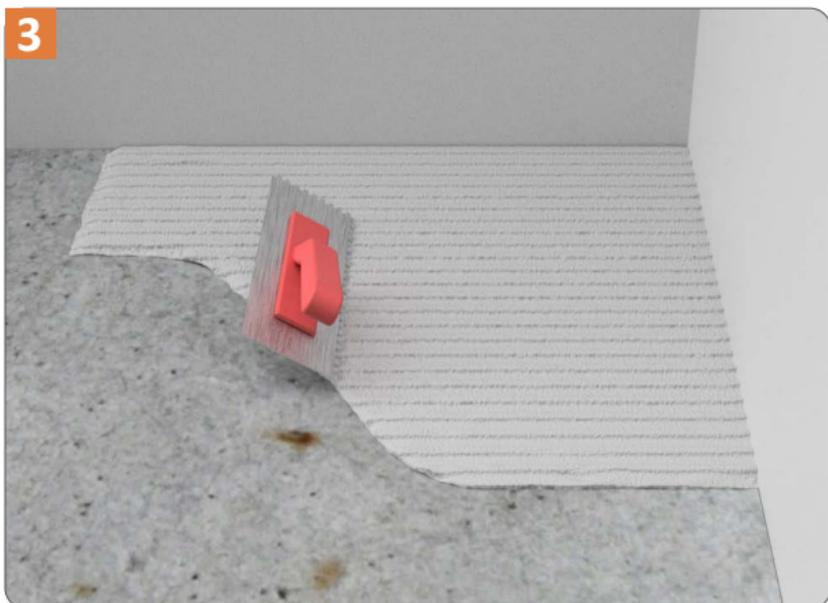
Le support doit être propre, sec et, si nécessaire, lissé avec un ragréage autonivelant pour avoir une surface uniforme.

REMARQUE : La distance maximale autorisée par rapport à un bord droit de 2 m, reposant sous son propre poids sur le support est de 3 mm.



Supports principaux avec une solution SBR diluée (1:4). Pour les supports propriétaires, consultez les instructions du fabricant.

À condition que le support soit correctement préparé et propre, il peut ne pas être nécessaire d'appliquer un primaire d'accrochage. Cela peut varier en fonction du mortier colle flexible. Veuillez vous référer aux instructions du fabricant de mortier colle pour les informations du primaire d'accrochage.

3

Ultralight doit être installé en utilisant un mortier colle adhésif. L'adhésif doit être appliqué à l'aide d'un peigne carrée de 6 mm x 6 mm pour donner une couche nervurée, toute légère dépression contre le support.

REMARQUE : Si vous prévoyez d'appliquer un composé de nivellement sur Ultralight, appliquez la bande périphérique en pourtours de pièce pour permettre un mouvement différentiel entre le niveau du sol fini et les murs.

4

L'ultralight doit être posé sur le mortier colle fraîchement appliqué et soigneusement appliqué afin de s'assurer qu'aucun vide n'est laissé sous les planches et qu'elles sont solidement soutenues. Tous les panneaux doivent être posés avec des joints décalés.

REMARQUE : Vous pouvez procéder à l'installation de l'élément chauffant dès que le mortier colle est suffisamment durci afin de permettre une circulation piétonnière légère au-dessus. Référez-vous aux instructions du fabricant.

Spécifications techniques

Spécifications techniques - Ultralight	
Code produit	WCI-16
Taille du pack	16 panneaux
Composition	Textile en polypropylène non tissée Aluminium Mousse de polyéthylène extrudée Textile en polypropylène non tissée
Épaisseur	6 mm
Dimensions	800 mm (L) x 1200 mm (L)
Superficie	0,96 m ²
Poids du panneaux / Poids au m ²	1,1kg / 1,145kg
Résistance thermique	0,111 m ² K/W
Conductivité thermique	0,054 W/mK
Réaction au feu	Euroclasse E
Rejet de substances dangereuses SVHC	SVHC ≤ 0.1% w/w
Résistance à la compression, 10% Compression	220 kPa
Chargement ponctuel, carrelage	≥ 2.2 kN
Test Robinsons, 100 - 199 mm carrelage	Résidentiel
Test Robinsons, 200 - 599 mm carrelage	Commercial léger
Test Robinsons, ≥ 600 mm carrelage	Commercial lourd
Résistance au cisaillement pendant 7 jours	113 psi (780 kPa)
Résistance aux fissures (antifractures/découplage)	≥ 1/8" => Performances élevées
Absorption à long terme de l'eau	0,052% w/w
Perméabilité à la vapeur d'eau	9.12 mg/m ² h
La croissance des moisissures	Ne soutient pas la croissance des moisissures

Garantie

Sous réserve des conditions et limitations indiquées ci-dessous, Warmup garantit que Warmup Ultralight ("le produit") sera exempt de défauts de fabrication et ne se détériorera pas dans un usage normal pendant une période de 10 ans à compter de la date d'achat lorsqu'il est installé et utilisé conformément au guide d'installation du produit.



Cette garantie s'applique:

Seulement si enregistré avec Warmup dans les 30 jours de l'achat. L'inscription peut être complétée en ligne à www.warmupfrance.fr. En cas de réclamation, une preuve d'achat est exigée sous forme de facture ou de reçu. Cette facture ou ce reçu doit indiquer la date d'achat du produit associé à la demande.

Cette garantie est nulle si le revêtement de sol sur le produit a été soulevé, remplacé, réparé ou recouvert de couches de plancher ultérieures.

La période de garantie commence à la date d'achat. Pendant la période de garantie, Warmup prendra les dispositions nécessaires pour que toute feuille du produit, dont il a été prouvé qu'elle est défectueuse, soit remplacée gratuitement ou soit remboursée du produit uniquement. Ce sont les seuls recours prévus par cette garantie, qui n'affecte pas vos droits légaux. Ce coût ne s'étend pas à d'autres coûts que le coût direct du remplacement par Warmup et ne s'étend pas aux coûts de relais, de remplacement ou de réparation de revêtements de sol ou de plancher.

WARMUP NE PEUT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES ACCIDENTELS OU CONSÉQUENTS, Y COMPRIS MAIS SANS S'Y LIMITER, DES FRAIS DE SERVICE SUPPLÉMENTAIRES OU DES DOMMAGES MATÉRIELS.

WARMUP n'est pas responsable:

1. Dommages ou réparations nécessaires en raison d'une installation défectueuse ou d'une mauvaise application.
2. Dommages causés par les inondations, les incendies, les vents, les éclairs, les accidents, l'atmosphère corrosive ou d'autres conditions indépendantes de la volonté de Warmup.
3. Utilisation de composants ou d'accessoires non compatibles avec le produit.
4. Produits installés en dehors de tout pays ou territoire dans lequel Warmup opère.
5. Produits non fournis ou désignés par Warmup.
6. Dommages ou réparations nécessaires en raison de toute utilisation inappropriée.
7. Changements dans l'apparence du produit qui n'affectent pas ses performances.



Warmup France

www.warmupfrance.fr

fr@warmup.com

Tel: 0805 101 449

Fax: 0805 101 450

Le mot WARMUP et les logos associés sont des marques commerciales.
© Warmup Plc. 2021 – Regd. TM Nos. 1257724, 4409934, 4409926, 5265707. E & OE.